

Règlement du tournoi de mixte d'Ambert



A fond la fourme

1^{er} Juillet 2018

Généralités :

L'organisateur du tournoi est le club du CSA Ambert.
Ce tournoi applique le règlement général des compétitions de la FFBad, sous la responsabilité du Juge-Arbitre.

Juge-Arbitre : Mathieu DELABRE

Logiciel de la compétition : BadPlus

Gymnases : Le tournoi se déroulera au Gymnase du complexe sportif Le Coral - Allée des sports - 63600 AMBERT (7 terrains)

Horaires : Dimanche 1^{er} Juillet 2018 de 8h à 18h

Modalités d'inscription :

Frais d'inscription : 10€

L'organisateur répartira les joueurs en fonction de leur classement CPPH à la date de fin des inscriptions. L'objectif est d'obtenir des séries les plus homogènes possible, avec, autant que possible, des tableaux de 8 à 12 joueurs ou paires, et deux sortants par poule.

La date limite d'inscription est fixée au 20 juin (date de prise en compte CPPH) Le tirage au sort aura lieu le 23 juin

Les inscriptions (une feuille par club de préférence), sont à envoyer dans un premier temps par mail à : tournoi.ambert@gmail.com

Aucun remboursement ne sera effectué après le tirage au sort en cas de forfait non justifié.

Tout forfait survenu après le tirage au sort sera à justifier par écrit

auprès de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de badminton 37 route du Vercors 38500 Saint Cassien, ou par mail : sophie.bluy@badminton-aura.org, en indiquant les références du tournoi (date/nom du tournoi, numéro de licence et nom/prénom), dans les 5 jours suivant la date de début de la compétition. En cas de défaillance d'un partenaire inscrit, le joueur peut proposer un nouveau partenaire ayant le même profil afin de conserver son affectation dans son groupe d'origine. Le partenaire du défaillant devra faire savoir à l'organisation s'il souhaite qu'on lui trouve un nouveau partenaire, ou s'il souhaite retirer son inscription. A défaut, celui-ci sera considéré comme étant au choix et dans la mesure du possible l'organisation lui affectera un nouveau partenaire.

Les participants :

Chaque participant doit être licencié FFBad ou dans une fédération équivalente d'un pays d'Europe. La date de prise en compte du CPPH est la date de fin d'inscription, soit le 20 juin 2018

Nombre maximal de joueurs : 70 paires

L'organisation se réserve le droit de modifier ce nombre de joueurs en fonction des répartitions par tableaux.

En cas de surnombre, seront retenues les inscriptions dans l'ordre chronologique d'arrivée.

Les tableaux :

Le tournoi propose les tableaux de mixte.

La taille des tableaux pourra varier de 8 à 12 joueurs autant que possible, en fonction du classement CPPH des joueurs, afin d'avoir des séries les plus homogènes possibles.

Pour la constitution des tableaux, du format final des séries, de la définition des têtes de série et têtes de poule, sera pris en compte le classement CPPH des joueurs à la date de fin des inscriptions, soit le 20 juin 2018.

Déroulement du tournoi :

Echéancier : L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation de l'échéancier. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-Arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi.

Les matchs pourront être lancés 1h à l'avance au cours de la journée.

Arbitrage : Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage.

Appel du joueur : Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre. Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match (raquettes / serviette / boisson / ...).

Repos : Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 minutes.

Absence courte du gymnase : Les horaires prévisionnels fournis par affichage ou par la table de marque sont indicatifs. Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec les Juges-Arbitres et devront obtenir l'accord de ces derniers. Par ailleurs, ils devront revenir au minimum une heure avant l'horaire prévisionnel de leur match.

Règles en vigueur durant le tournoi :

Les règles de jeu sont celles éditées par la FFBaD.

Il est bien sûr interdit de fumer dans l'enceinte du gymnase

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans l'enceinte du gymnase.

Plateau de Jeu : Le plateau de Jeu est uniquement réservé au Juge-Arbitre, aux organisateurs, aux joueurs ainsi qu'aux entraîneurs ou coaches.

Volants : Les volants sont à la charge des joueurs.

Le volant plume officiel est le RSL 3

Il sera disponible à la vente dans les salles et utilisé en cas de litige entre des joueurs sur le choix des volants.

Structures amovibles : Un volant touchant des structures amovibles au

service est considéré LET une fois, puis faute. En jeu, il est compté directement comme faute.

Dopage : L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports.

Contestations : Seul le représentant d'un club/comité/ligue pour le jour du tournoi pourra contester auprès du Juge-Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.

Toute participation au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement. Le Juge-Arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement intérieur.